

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

PRESENTS : Olivier RACAULT, Nathalie PERRET, Jean-Michel VRILLON, Yvette MERCIER, Philippe BAN, Jean-Claude COUTANT, Valérie LAUMONIER, Maryse MARCHAIS, Jean-Michel VALADE, Nathalie VIGNEAU, Brigitte VOLET

PROCURATIONS :

Elisabeth AUGÉ à Yvette MERCIER
Sophie MEZERETTE à Olivier RACAULT
Jean-Yves MARTINEAU à Nathalie PERRET
Lionel MORIN à Jean-Michel VRILLON

Monsieur Philippe BAN a été élu secrétaire de séance.

CONVENTION LOCATION MTL 2023/2024

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, Monsieur François LOBERT donne des cours de Qi Gong tous les mardis dans la Maison du Temps Libre.

Il va être remplacé par Madame Anne BERTHELOT, professeur diplômée.

Par conséquent, il convient de renouveler et de modifier la convention.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de signer une convention de location entre Madame Anne BERTHELOT et la commune pour l'année 2023/2024 et,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, pour l'utilisation d'un local à la Maison du Temps Libre au tarif de 70 € par mois.

TARIFS GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2023/2024

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

⇒ 65 € pour chacun des 3 trimestres et par enfant, soit 195 € pour l'année scolaire

⇒ 2 € par jour de garderie et par enfant pour les occasionnels

CLECT : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Suite à la demande de la Communauté de Communes Val de Cher Controis et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Monsieur Olivier RACAULT, représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

SOLLICITE une subvention auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis au titre des fonds de concours dans le cadre de l'acquisition d'un tracteur neuf MASSEY FERGUSON pour un montant total de 61 700 € H.T.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'Ambrosie est une plante envahissante et fortement allergisante qui a été repérée sur la commune. Par conséquent, la Communauté de Communes souhaite qu'un référent soit désigné pour suivre la propagation de l'espèce : c'est Lionel MORIN qui est désigné pour suivre ce dossier.

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme évoqué l'année dernière, l'éclairage public sera complètement éteint sur toute la commune les mois de juin, juillet et août.

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Un devis de 2 508 € TTC de la société PEV Environnement est validé pour tester l'enherbement sur une partie du cimetière afin d'en faciliter l'entretien.

MAISONS FLEURIES

Cette année, il n'y aura pas de concours des maisons fleuries.

SUBVENTION

Dans le cadre de l'acquisition d'une citerne de réserve d'eaux pluviales, une subvention de 8 650 € a été obtenue auprès de l'Agence de l'Eau.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal n'a pas désiré exercer son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- UMIS (propriété située 61 Route de la Clémencerie) à M. Guillaume GENET

Pour extrait conforme,
Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Faverolles-sur-Cher, Loir-et-Cher. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FAVEROLLES-SUR-CHER' and 'LOIR-ET-CHER'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'O. RACAULT'.

Olivier RACAULT